

2 mois à partir du dépôt du livret 1

1 # Je m'informe

- Je m'inscris à la réunion d'information du Cnam ARA
- J'identifie la certification qui convient à mon projet sur www.cnam.fr

2 # Recevabilité

- Je m'inscris sur le site dédié DIV@
- · Je m'inscris au Cnam ARA
- Je complète mon dossier de recevabilité et envoie mes pièces justificatives au Cnam
- Mon dossier passe en commission de recevabilité

3 # Financement

- Ma recevabilité est favorable
- Je reçois un devis / je m'inscris pour la suite au Cnam ARA
- Au Cnam : Je reçois une convention d'accompagnement



4 # Accompagnement

- Je suis mis en contact avec mon/ma conseiller/ère VAE
- Au Cnam : je reçois une charte d'accompagnement et un planning prévisionnel
- Je débute mon accompagnement (organisation du dossier, valorisation de mes expériences, préparation soutenance...)

12 mois en moyenne

5 # Validation

- Je reçois une convocation par le service de VAE parisien
- Je me présente devant le jury
- · Je reçois la décision du jury

6 # Le suivi après jury

 J'échange avec mon coordinateur Cnam ARA sur la décision du jury et bénéficie de conseils pour finaliser ou poursuivre mon projet